

COMPTE RENDU

--

**CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 30 MARS 2012**

L'an deux mil douze, le trente mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de DIEPPE SOUS DOUAUMONT s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale faite le 28 mars, sous la présidence du Maire, Alain MACEL.

Membres en exercice	Membres présents	Membres absents	Pouvoirs de vote
11	8	3	0

PRESENTS Alain MACEL, Michel CHALONS, Jean-Christophe PATON, Claudine DIDRY, Delphine EPIARD, Jean MUTELET, Nathalie MARECO, Christine LAMPSON
ABSENTS Emmanuel DUCROS, Séverine SANCHEZ, Bernard GEORGE
POUVOIRS /
SECRETAIRE Jean-Christophe PATON

DELIBERATIONS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité.

- APPROUVE le compte administratif 2011 (ainsi que le compte de gestion), qui s'établit comme suit:

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	46 729.82 €	243 203.33 €
Investissement	21 045.43 €	13 088.92 €

- APPROUVE le compte administratif 2011 du CCAS (ainsi que le compte de gestion).
- ATTRIBUE pour 2012 une subvention de 500 € au comité des fêtes La Dieppoise, de 50 € au Souvenir Français, de 150 € à l'association Entre Nous, et de 150 € à l'association Jouer Bouger
- AUTORISE le Maire à déposer une demande de permis de construire pour la construction du local technique et solliciter les subventions auprès de l'Etat (DETR) et du GIP Objectif Meuse.

Le Maire

Alain MACEL